Corporation au bénéfice du développement communautaire

CBDC ASSOCIATION ATLANTIQUE

RAPPORT ANNUEL **2021-2022**

459 rue Murray, C.P. 40, Mulgrave, Nouvelle-Écosse B0E 2G0
Tél: 902.747.2232 Sans frais: 1.888.303.CBDC (2232) Télécopieur: 902.747.2019
www.cbdc.ca/fr

Table des matières

Message du président 3
Message du chef de l'exploitation 4
Message de la ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique 6
Fonds d'atténuation du risque 7
Fonds d'aide et de relance régionale et allègements de prêts des CBDC 8
Histoire d'une réussite en Nouvelle-Écosse 9
Rapport de la Nouvelle-Écosse 10
Histoire d'une réussite à l'Île-du-Prince-Édouard 11
Rapport de l'Île-du-Prince-Édouard 12
Histoire d'une réussite à Terre-Neuve-et-Labrador 13
Rapport de Terre-Neuve-et-Labrador 14
Histoire d'une réussite au Nouveau-Brunswick 15
Rapport du Nouveau-Brunswick 16
Faits saillants financiers 17
- Le FICAEL en bref 18
- Les CBDC en bref 19

États financiers 21
Programmes et services des CBDC 25

Le rapport annuel 2021-22 de l'Association atlantique des CBDC a été préparé par le Comité des communications de l'Atlantique.

Les Corporations au bénéfice du développement communautaire jouent un rôle important au Canada atlantique.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Les Canadiens de l'Atlantique savent bien ce que c'est que de traverser des temps difficiles.

Moratoire sur la morue, fermeture des mines de charbon, restriction des exportations de bois d'œuvre et de pommes de terre… les perspectives économiques de nos provinces, en particulier en milieu rural, ne sont pas toujours roses. Les CBDC sont nées du besoin d'aider nos collectivités à pallier les difficultés économiques qui les accablent et l'effet domino du peu de débouchés, notamment l'exode.

Pour sortir de ce cercle vicieux, où le peu de débouchés mène aux départs en masse, qui affaiblissent à leur tour l'économie et amenuisent les débouchés, il fallait faire quelque chose.

Dans le but d'encourager et de soutenir la croissance des entreprises, de l'emploi, des débouchés et d'une économie vigoureuse dans la région, les collectivités ont créé, en leur sein même, les CBDC.

Depuis la constitution de la première CBDC il y a plus de 35 ans, notre réseau a permis aux propriétaires de petites entreprises rurales d'obtenir un financement qui leur était inaccessible auprès des institutions traditionnelles. Les CBDC sont des prêteurs patients et leurs conseils bénévoles prennent les décisions d'investissement localement. Elles ont toujours à cœur et à l'œil l'ensemble des retombées de la création et de la réussite des entreprises dans les collectivités où elles œuvrent.

La pandémie de COVID-19 a lancé ses défis à des gens et à une région habitués à se relever. Le réseau des CBDC et nos clients les ont brillamment affrontés.

Les CBDC ont réagi prestement aux besoins changeants de leurs clients. Notre organisme était bien placé pour répondre aux besoins de financement, de formation et d'expertise-conseil des petites entreprises.

Les CBDC offrent un modèle de service intégral visant la croissance des entreprises, des collectivités et ultimement de l'économie, et ce, tout au long du cycle de vie de l'entreprise. Au cœur de nos préoccupations : les collectivités. Nous prenons soin de considérer l'effet de nos décisions d'investissement sur celles-ci, ce qui nous distingue des modèles conventionnels de prêts aux entreprises. Notre approche personnelle ne relève pas de décisions centralisées prises au moyen d'algorithmes sans égard à la personnalité ou aux besoins de l'emprunteur ou de la collectivité.

À l'issue d'une deuxième année de pandémie – que nous laissons toujours plus loin derrière –, les CBDC marquent 12 mois de changement et de progrès. Nous sommes en bonne posture pour répondre aux besoins continus de nos collectivités et continuer à soutenir les petites entreprises qui se modernisent, se numérisent et se taillent une place concurrentielle dans l'économie mondiale.

C'est avec bonheur que j'ai servi l'Association en qualité de président. Merci à tous les membres du personnel et du conseil d'administration du réseau des CBDC. J'ai hâte de poursuivre avec vous l'important travail que nous accomplissons. Enfin, on ne saurait l'oublier, merci à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour son soutien.

NEVILLE ROBINSON
Président, AACBDC

MESSAGE DU CHEF DE L'EXPLOITATION

En 2021-2022, les changements se sont poursuivis à un rythme soutenu, et l'allure de l'organisation des CBDC, tout comme les besoins de nos clients, n'a pas fléchi. Au cours du dernier exercice financier, les CBDC ont remis la troisième et dernière tranche de financement du Fonds d'aide et de relance régionale (FARR) et ont clos le programme. Tout au long du programme du FARR, les CBDC ont reçu un total de 4 046 demandes et en ont approuvé 2 108, versant au total 84 481 945 $. En tout, les CBDC du Canada atlantique ont soutenu 8 346 emplois grâce au FARR.

Dans l'esprit de toujours offrir les prêts patients et personnalisés qui nous caractérisent, nous avons reconduit pour la troisième fois notre programme d'exemption d'intérêts. Au total, les CBDC ont accordé 9 658 835 $ en allègement de prêts, reportant les paiements de 2 402 clients.

L'année 2020-2021 n'a été ni simple ni facile pour les CBDC du Canada atlantique, et notre organisation n'en sort que plus forte. Au cours de l'année, les CBDC ont aidé des petites entreprises à faire face à la pandémie de COVID-19 sur trois fronts. Tout d'abord, grâce au généreux programme d'allègement des prêts axé sur la collectivité, plus de 2 000 entreprises clientes ont vu leurs paiements reportés et leurs intérêts suspendus sur ces paiements. Cette posture unique des CBDC a permis à nos clients d'économiser 8 millions de dollars en frais d'intérêt. En deuxième lieu, nous avons administré le programme du Fonds d'aide et de relance régionale du gouvernement fédéral, servant plus de 3 000 clients. Au cours du dernier exercice financier, les CBDC ont fourni plus de 69 millions de dollars du FARR aux petites entreprises du Canada atlantique. Enfin, nos activités habituelles ont constitué le troisième front de soutien au cours de l'exercice 2020-2021 : les CBDC ont ensemble aidé 953 entrepreneurs et investi plus de 49,9 millions de dollars dans l'économie du Canada atlantique rural.

Le conseil de gouvernance du Fonds d'investissement du Canada atlantique dans les entreprises locales (FICAEL) a connu un autre exercice financier fructueux. En 2021-2022, le FICAEL a approuvé sept prêts d'investissement totalisant 7,5 millions de dollars et a avancé 5,45 millions de dollars aux CBDC. À la fin de l'exercice financier, les prêts en cours s'élevaient à 24 111 076 $ et les actifs sous forme de liquidité et de placements, à 23 161 650 $. Au 31 mars, le fonds central comptait 17 CBDC ayant contracté des prêts et 16 CBDC y ayant investi 29 678 928 $. Le conseil d'administration du FICAEL s'est montré attentif et réactif aux tendances changeantes du marché pour assurer aux CBDC membres un bon placement du capital d'investissement à leur usage futur.

Le Fonds de formation entrepreneuriale (FFE) continue de fournir le financement nécessaire aux CBDC pour améliorer les compétences en affaires des entrepreneurs dans les régions rurales du Canada atlantique. En 2021-2022, le FFE est resté populaire, avec 295 demandes traitées pour un total de 352 564 $ et 832 participants formés dans le cadre du programme.

À la fin de l'exercice, le programme du Fonds d'atténuation des risques avait administré 1 396 prêts pour une valeur décaissée de 87 666 295 $. Depuis sa création, le programme a versé 4 112 058 $ en réponse à 489 demandes et 2 058 prêts ont été supprimés ou payés en totalité pour un total de 65 251 314 $.

Le comité de gouvernance et de formation a élaboré un programme de perfectionnement pour le conseil et pour le personnel au diapason du plan de travail 2021-2022. Au chapitre de la formation en gouvernance, six séances virtuelles ont eu lieu pendant l'exercice 2021-2022, et un cours en ligne sur la gouvernance fondamentale pour les membres du conseil des CBDC était accessible toute l'année. Le comité de gouvernance et de formation a transmis un aide-mémoire sur les règles de procédure Robert aux conseils des 41 CBDC. Pendant la dernière partie de l'exercice, un comité directeur et un consultant en gouvernance ont examiné les politiques types des CBDC afin d'en vérifier la pertinence et la conformité à l'accord de contribution entre l'APECA et les CBDC. Les résultats de ce travail seront présentés lors d'un atelier sur les politiques à l'automne 2022.

Au chapitre de la formation du personnel, le comité a fait circuler trimestriellement la bibliothèque de ressources de formation qui comprend des liens vers tous les outils PDF et vidéos créés pour le personnel et le conseil, y compris la formation TEA. Le comité des SIG a apporté son concours à la diffusion trimestrielle de l'infolettre sur la sensibilisation à la cybersécurité aux membres des CBDC dans un effort d'atténuer les risques en ce sens au sein du réseau. Les autres initiatives virtuelles suivantes ont été menées à bien : Quatorze employés ont obtenu le certificat en gestion financière de l'Université Saint Mary's et trois ont suivi le cours Manager and Leader: A Formula for Success! à l'Université de Moncton; treize personnes ont participé à la formation en prêt commercial des CBDC et 25 ont suivi la formation en services-conseils et encadrement, offerte en deux séances. En partenariat avec le Pan West Community Futures Lending Institute (CFLI), nous avons offert le programme de certification de base au personnel. Ont également eu lieu une séance d'information sur la relève sociale et un midi-causerie sur la TVH et les retenues à la source. Grâce au concours de l'Association canadienne des coopératives financières, 130 membres du personnel ont pu suivre les cours Commercial Loan Collection, Applied Delinquency & Collections et Small Claims and Security Realization. De nouvelles initiatives ont vu le jour étant donné les séquelles laissées par la pandémie : un certificat de premiers soins en santé mentale (21 participants), un atelier sur dix façons de prendre du temps pour le mieux-être (46 participants), un atelier sur la gestion du temps et du stress (15 employés) et un webinaire sur la planification de la retraite (35 employés).

Au cours de l'exercice 2021-2022, le comité des communications de l'Atlantique (CCA) a mis en place une stratégie de communication ambitieuse et novatrice visant à établir des relations au sein du milieu des affaires au Canada atlantique et à faire connaître notre vaste contribution à la prospérité des petites entreprises. Sur 24 objectifs stratégiques, 22 ont été atteints (le documentaire sur les CBDC n'a pu être achevé pour cause de restrictions liées à la COVID-19 pendant le temps alloué à sa création et les midis-causeries n'ont pas eu lieu faute de demande). Le CCA a entrepris quatre nouveaux projets en 2021-2022 : un service de médias sociaux aux CBDC, le podcast des CBDC, la série Vlogue de voyage estival et la boutique atlantique. Nous avons revitalisé le prix de distinction des entreprises. Nous avons mis à jour les sites Web et le matériel imprimé des CBDC et ajouté trois nouvelles ressources à la bibliothèque d'apprentissage. Cette stratégie nous a permis de récupérer les clics perdus pendant la pandémie, et même d'augmenter de plus de 10 000 le nombre d'utilisateurs du site cbdc.ca, tout en continuant d'accroître l'abonnement à tous nos médias sociaux.

Le programme de certification de sites du Canada atlantique a été officiellement lancé en septembre 2020. L'objectif général du programme est d'accroître l'investissement direct étranger (IDE) et la préparation à l'investissement au Canada atlantique grâce à un effort de collaboration interprovinciale visant à jumeler les investisseurs à des sites de qualité et prêts pour l'exploitation dans la région.

À ce jour, 62 utilisateurs ont créé leur compte de propriétaire foncier et 42 sites du Canada atlantique ont demandé la certification. Huit sites sont officiellement reconnus comme sites certifiés du Canada atlantique. Il nous tarde de faire progresser les objectifs du programme et de certifier d'autres sites tout au long de l'exercice 2022-2023.

En plus du programme Sites certifiés du Canada atlantique, nous avons également géré le projet Avantage du Canada atlantique, qui a permis d'élaborer des propositions de valeur pour des secteurs clés. Le projet vise à développer des actifs numériques pour promouvoir les atouts des secteurs de l'océan, de la cybersécurité ainsi que de l'aérospatiale et de la défense dans la région de l'Atlantique.

Le comité des systèmes d'information de gestion (SIG) s'est employé, en 2021-2022, à mettre en œuvre bon nombre des initiatives de 2020-2021. Au centre des préoccupations : la sécurité. On a migré les serveurs centralisés vers la plateforme Azure. Un conseiller en TI a été engagé pour faire des évaluations sur le terrain, ce qui a permis de remédier au plus grand nombre possible de problèmes de sécurité et d'exploitation. Un plan de suivi visant à résoudre les problèmes en suspens est en cours d'élaboration. Un centre des opérations de sécurité s'est ajouté à notre suite de sécurité, fournissant un service de surveillance pour contrer toute activité suspecte dans le réseau. Cette mise à niveau a ajouté une composante de surveillance poussée des licences du conseil et du personnel. Pour les utilisateurs de RPV, l'authentification multifactorielle est désormais requise.

Un tiers a été embauché pour tenter de pirater le système. Son rapport suggère certaines améliorations, et un plan de mise en œuvre est en cours d'élaboration. Ce tiers a également conduit un test d'hameçonnage. Les résultats du test dénotent la nécessité d'une formation complémentaire des utilisateurs. Une stratégie en ce sens est à l'examen.

Ce n'est pas toutes les initiatives qui étaient axées sur la sécurité. Un nouveau site SharePoint, qui remplacera CBDCZone, est en développement.

En cette période d'adaptation à la nouvelle normalité et de dur labeur à aider les entreprises à traverser ces temps économiquement difficiles, j'ai le grand honneur de travailler avec le personnel et le conseil extraordinaires du réseau des CBDC. Je suis fier du travail accompli au cours de ces deux dernières années de pandémie et je sais que nous sommes tous prêts à continuer à améliorer l'expérience des propriétaires d'entreprises rurales du Canada atlantique.

BASIL RYAN
Chef de l'exploitation, AACBDC

MESSAGE DE L'HONORABLE GINETTE PETITPAS TAYLOR, MINISTRE DES LANGUES OFFICIELLES ET MINISTRE RESPONSABLE DE L'AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

L'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire

Rapport annuel 2020-2021

Une économie forte exige la résilience et la prospérité localement. C'est pourquoi le travail des Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) est essentiel à la croissance de l'économie du Canada atlantique.

Sur fond de changement et de reprise post-pandémique, votre soutien dévoué à vos clients reste le même.

Je constate tout l'effet positif que vous avez sur la région et je vous remercie de votre engagement indéfectible. Vos efforts complètent l'action du gouvernement du Canada pour assurer la prospérité économique à long terme.

Je suis particulièrement fière de la relation de collaboration entre les CBDC et l'APECA, qui a aidé plus de 1 050 PME au cours de la dernière année grâce à la mise en œuvre du programme de développement des collectivités.

Ensemble, nous continuerons à bâtir une économie forte au Canada atlantique. Une économie créatrice d'emploi qui renforce nos collectivités. Qui offre à chacun la chance de réussir.

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée

Canada

Fonds d'atténuation du risque

Depuis le 31 mars 2020, le Fonds d'atténuation des risques n'octroie plus de prêts. Il n'y a plus non plus de prolongation des prêts par ce mécanisme étant donné l'incertitude pandémique. La dernière année a été consacrée à la suppression des prêts expirés et remboursés, ainsi qu'à l'ajustement des règlements. Au 31 mars 2022, le bilan du Fonds d'atténuation des risques est le suivant :

Prêts enregistrés depuis la création	**4 454**
Réserve selon la simulation Monte Carlo	**12 241 486 $**
Prêts actifs au 31 mars 2021	**1 276**
Réserve selon la simulation Monte Carlo	**5 141 614 $**
Demandes – versements faits et à faire	**543**
Valeur des versements faits et à faire	**4 600 189 $**
Demandes en attente d'approbation	**11**
Prêts remboursés en entier ou retirés	**2 624**

Fonds d'aide et de relance régionale

3 708
demandes reçues

2 108
demandes approuvées

84 481 945 $
en fonds décaissés

8 346
emplois maintenus

Allègements de prêts des CBDC

Aide assumée par l'AACBDC
5 364 608 $

Aide assumée par les CBDC
4 294 227 $

Économies réalisées par les clients :
9 658 835 $

Nouvelle-Écosse :
HISTOIRE D'UNE RÉUSSITE

T.A.N. FAIR TRADE PRODUCTS LTD.

Dévouement + travail acharné + détermination = succès

Depuis l'ouverture en 2007 de sa première microbrûlerie à Wolfville, en Nouvelle-Écosse, T.A.N. Coffee est devenu synonyme de café frais, et les amateurs des nectars capiteux que produit l'entreprise l'ont remarqué.

Aujourd'hui, LayYong Tan – propriétaire et force motrice de l'entreprise – tient quatre cafés du coin à service complet dans la vallée de l'Annapolis, qui prospèrent à Wolfville, Windsor, Coldbrook et Kentville. Il emploie de 25 à 30 personnes à temps plein et à temps partiel.

« Notre principe fondamental consiste à créer la chaîne d'approvisionnement la plus courte qui soit entre producteurs et consommateurs en gardant la meilleure qualité possible. Le producteur obtient ainsi le meilleur prix et le consommateur, le meilleur rapport qualité-prix », dit-il.

T.A.N. Coffee importe du café et du thé certifiés 100 % biologiques et équitables, et les vend directement aux consommateurs et aux grossistes de la Nouvelle-Écosse. L'entreprise considère le commerce équitable comme un mécanisme vital qui favorise la justice sociale et la durabilité environnementale. Elle s'engage à fournir à ses clients des produits équitables de première qualité et de source éthique, notamment du café, du thé et des épices.

« Notre café pur équitable a séduit les amateurs de café les plus exigeants », ajoute M. Tan. Le responsable des achats de l'entreprise est un juge international du café, et le torréfacteur principal appartient à la guilde des torréfacteurs de la Specialty Coffee Association. « Tous nos cafés sont torréfiés artisanalement en petits lots, ce qui garantit à nos clients une tasse de café des plus fraîches, au velouté, au corps, au goût et à l'arôme parfaits. » On comprend tout de suite pourquoi la devise de l'entreprise est « Fresh is best » (la fraîcheur, c'est ce qu'il y a de meilleur).

Faire affaire en zone rurale pose des défis, de la clientèle restreinte au manque de personnel. Tan a surmonté ces difficultés en acquérant une réputation de produits de qualité. Son entreprise a également su faire sa place dans le cœur des collectivités de la vallée de l'Annapolis. Pour y parvenir, M. Tan tient des activités dans ses cafés, offre un espace aux artistes locaux pour qu'ils exposent et vendent leurs œuvres et achète une grande partie des ingrédients de ses menus auprès de producteurs régionaux.

« Nos cafés sont des lieux de rassemblement communautaire où chacun sait qu'il trouvera des boissons et aliments délicieux et de source éthique. » T.A.N. Coffee propose également des services de café et de traiteur pour les marchés communautaires, les réunions et les activités sociales.

Sur le plan personnel, le fondateur et directeur général de l'entreprise a consacré d'innombrables heures à prendre part à divers conseils et organismes au fil des ans : 10 ans au club Rotary, 6 ans aux conseils d'administration du marché fermier de Wolfville, de l'Acadia Cinema Coop et du Mermaid Theatre respectivement, et 6 ans au comité de développement économique de Wolfville.

Bien que l'entreprise se remette tout juste de la pandémie et d'une longue période de forte inflation, T.A.N. Coffee prévoit de s'aventurer hors de la vallée de l'Annapolis. Se lancer en affaires était un pari risqué, mais pour Tan, les résultats sont satisfaisants. « Le plus gratifiant, c'est de faire fonctionner une entreprise qui subvient aux besoins de ma famille et qui fournit des emplois dans nos collectivités rurales. »

RAPPORT : Nouvelle-Écosse

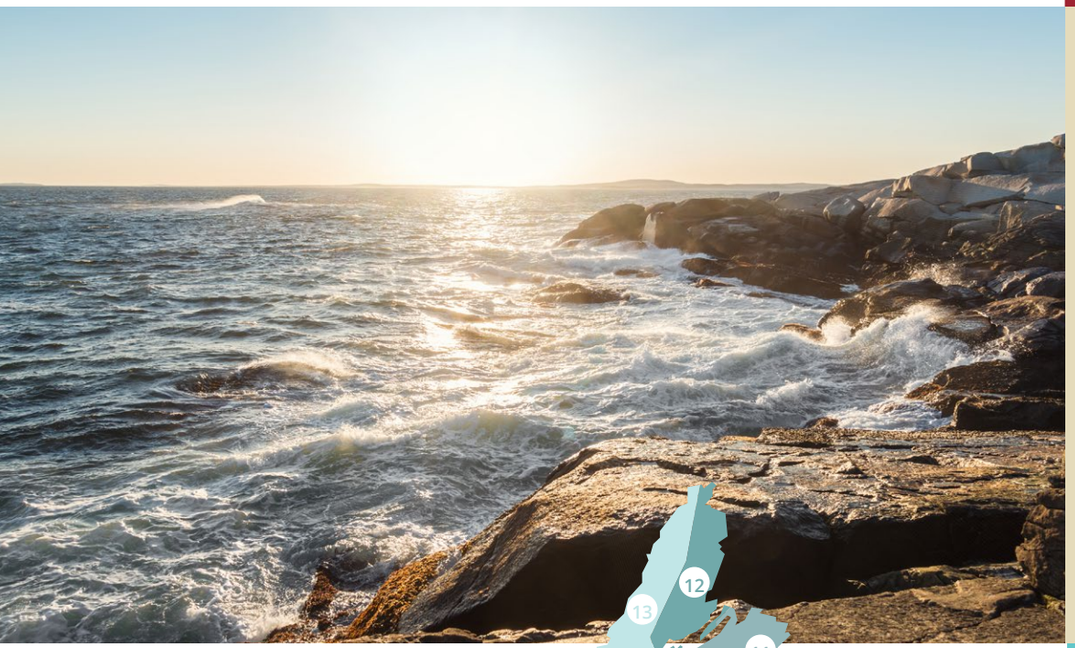

En bref :

488
demandes reçues

350
prêts décaissés

1 397
emplois créés et maintenus

27 923 382 $
Valeur totale de l'aide financière

19 661 113 $
Valeur totale des fonds à effet de levier

1 574
clients formés

1 735
clients ayant bénéficié d'expertise-conseil

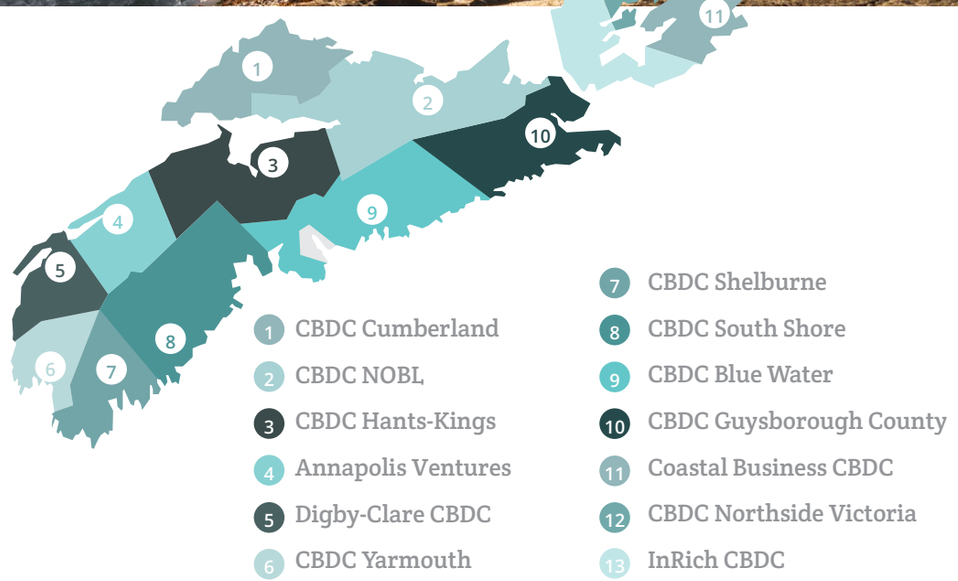

Emplois créés et maintenus *(N-É)*

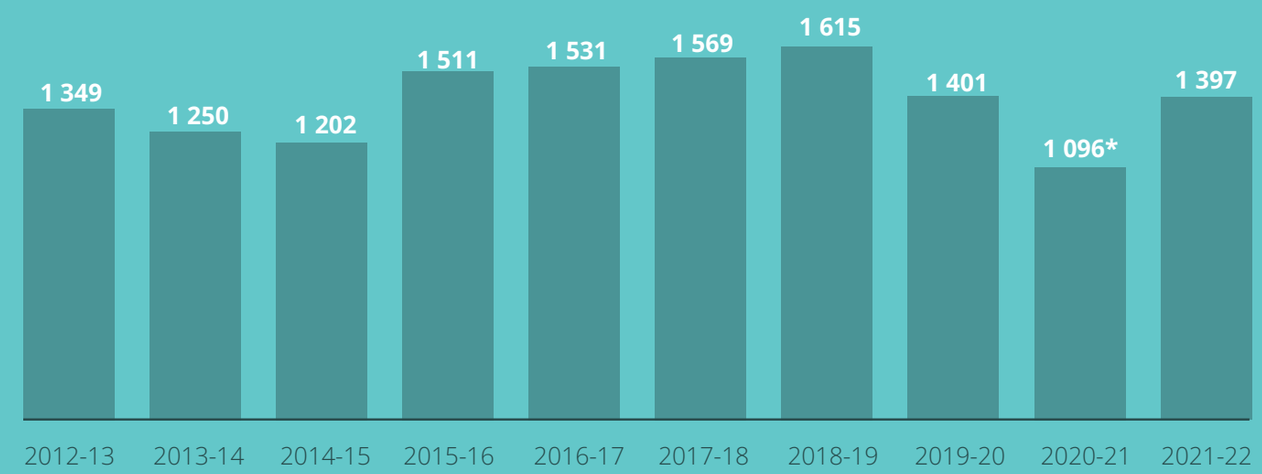

l'Île-du-Prince-Édouard :
HISTOIRE D'UNE RÉUSSITE

YOU MOVE HEALTH & WELLNESS

You Move Health & Wellness est en mouvement!

Il y a huit ans, Amy et Geoffrey Irving ont cofondé You Move Physiotherapy. Amy, physiothérapeute de formation, a ensuite ouvert une modeste clinique de 92 mètres carrés (1 000 pi2) à Alberton, à l'Île-du-Prince-Édouard; deux ans plus tard, l'endroit était devenu trop petit. La jeune entrepreneure a dû déménager, et l'entreprise s'est agrandie avec un soutien administratif, une chiropraticienne et une autre physiothérapeute.

Plus récemment, l'entreprise s'est agrandie une troisième fois et œuvre maintenant dans de nouvelles installations ultramodernes de 465 mètres carrés (5 000 pi2) à Bloomfield. Sous le nouveau nom de You Move Health & Wellness, l'équipe comprend désormais trois physiothérapeutes, une chiropraticienne, une massothérapeute et une acupunctrice. Outre un plus grand nombre de salles de traitement et un vaste espace d'accueil, les installations comprennent également un espace dédié au conditionnement physique et à la réadaptation, ainsi qu'un espace destiné aux cours et aux séances de formation et d'information.

Recruter des professionnels de la santé en zone rurale et dénicher un espace accessible avec stationnement adéquat est certes un défi, mais pour Amy, le fait de pouvoir servir des gens de tous âges dans l'ouest de l'Île-du-Prince-Édouard est extrêmement gratifiant. « Que ce soit pour des problèmes pré ou post-chirurgicaux, des blessures d'usure, des lésions professionnelles, des accidents de la route, des blessures sportives ou autres, les clients peuvent être pris en charge ici. »

Amy est fière de son excellente équipe de professionnelles qui collaborent, travaillent en synergie et orientent les clients pour leur offrir les meilleurs traitements et résultats. « Je crois que les traitements de physiothérapie axés sur les objectifs particuliers du client, la recherche fondée sur des données probantes et les conseils du thérapeute donnent les meilleurs résultats. » D'où sa démarche pour élargir ses activités afin d'intégrer les éléments de santé physique et mentale et de devenir un guichet unique de santé et de mieux-être.

You Move Health & Wellness offre actuellement certains services de santé mentale, mais Amy aspire à développer cet aspect de l'entreprise en embauchant un conseiller en santé mentale à temps plein. L'entreprise prévoit également de recruter un autre physiothérapeute et un autre massothérapeute autorisé. Le personnel proposera également divers cours et programmes d'exercices comme le yoga et le pilates.

Amy Irving est membre du conseil d'administration de la Physiotherapy Association de l'Î.-P.-É. et siège au conseil d'administration de la Western Hospital Foundation. Son mari, Geoffrey Irving, est membre du conseil de la chambre de commerce de West Prince. Chaque fois qu'elle le peut, Amy prend part à des activités de perfectionnement professionnel, dont, à ce jour, l'acupuncture, la gestion de la douleur chronique, la méthode McKenzie de diagnostic et de thérapie mécanique, le concept Mulligan de thérapie manuelle et une formation d'instructeur de yoga de 200 heures.

You Move Health & Wellness couvre les besoins en physiothérapie des patients des hôpitaux et offre des soins aux patients par le biais de contrats avec les maisons de soins de la région. Amy offre également des stages cliniques pour les étudiants universitaires et des occasions de bénévolat.

Elle se dit reconnaissante envers son réseau de soutien et ajoute : « le personnel des CBDC a fourni des services et des ressources de démarrage précieux et nous a appuyés tout au long de nos démarches d'expansion. J'ai aussi la chance de compter sur un réseau de soutien extraordinaire, riche en entrepreneurs qui m'ont soutenue tout au long de la mise sur pied et de la croissance de la clinique. »

You Move Health & Wellness est vraiment en mouvement!

RAPPORT : l'Île-du-Prince-Édouard

En bref :

136
demandes reçues

99
prêts décaissés

361
emplois créés et maintenus

7 260 547 $
Valeur totale de l'aide financière

6 404 178 $
Valeur totale des fonds à effet de levier

212
clients formés

658
clients ayant bénéficié d'expertise-conseil

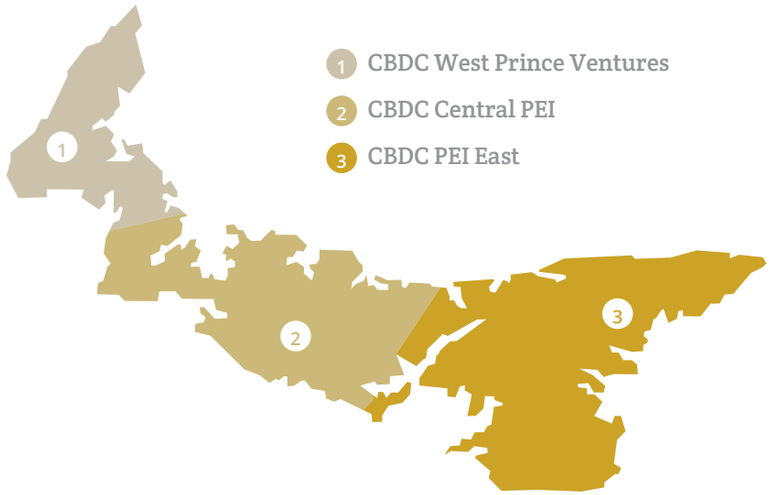

Emplois créés et maintenus *(Î.-P.-É.)*

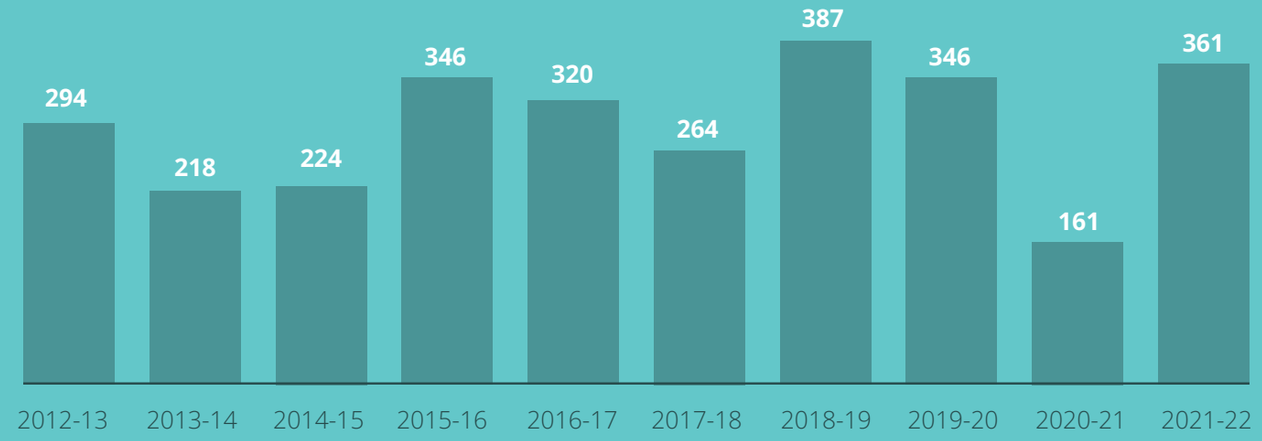

Terre-Neuve-et-Labrador :
HISTOIRE À SUCCÈS

HICKEY'S GREENHOUSES

Il y a des étoiles à l'horizon en horticulture

En googlant Hickey's Greenhouses, la première chose que vous lirez sur la page d'accueil de l'entreprise de Terre-Neuve-et-Labrador est « Happiness Grows Here » (Ici pousse le bonheur). Puis juste en dessous : « Serving green thumbs since 1990. » (Au service des pouces verts depuis 1990.)

Depuis plus de 30 ans, Len et Elaine Hickey ont investi cœur et âme dans leur entreprise horticole. Ils ont servi des milliers de clients et gagné leur admiration.

Les premières années n'ont pas été faciles. Len se rappelle l'embourbement dans les procédures bureaucratiques de chaque palier de gouvernement exigeant permis de ci, licence de ça, lui coûtant cher en temps et en argent. « Chaque fois qu'on croyait être sur la bonne voie, quelque chose d'imprévu se mettait en travers de notre chemin. »

Mais Len ajoute que le bon côté des choses était que tout le monde le soutenait avec enthousiasme. Les résidents se réjouissaient des emplois créés et de la disponibilité des moyens et des ressources nécessaires à l'entretien de leur propriété. La collectivité a aidé les Hickey à réaliser leurs rêves.

En 2005, le couple a ouvert un deuxième établissement à quelque 100 km de là, à Conception Bay South. Le nombre d'heures qu'ils ont passé sur la route est inimaginable.

Aujourd'hui, les visiteurs décrivent les deux centres comme des pays des merveilles en toute saison. L'entreprise propose des produits de toutes sortes : plantes annuelles ou vivaces, légumes, fines herbes et fleurs, compost, paillis, arbres et arbustes… Et ce n'est qu'une fraction de ce qu'on y trouve. S'y ajoutent accessoires de jardinage, meubles de patio écolo, fontaines, grès, articles de décoration pour la maison et le jardin et articles cadeaux.

Len et Elaine participent activement aux œuvres de charité et aux activités communautaires. Outre les dons en espèces (ou en produits), ils aident les clubs de jardinage et partagent leurs connaissances en la matière.

L'entreprise souscrit au principe de l'égalité de l'accès à l'emploi. Une personne handicapée figure parmi les employés les plus anciens et d'autres font partie de la Genesis Employment Corporation, qui aide les personnes souffrant d'une déficience développementale à trouver de l'emploi. Actuellement, les Hickey emploient de 11 à 20 personnes selon la saison, dont certaines travaillent pour eux depuis plus de 20 ans.

De gros projets d'expansion se profilent à l'horizon : Len et Elaine sont en train d'aménager six acres près de leur site de Conception Bay South, qui accueilleront de nouvelles serres. Cette expansion permettra non seulement d'augmenter le nombre d'employés, mais également de faire passer les ventes à plusieurs millions de dollars, ce qui entraînera des retombées économiques importantes dans une région stratégiquement axée sur le renforcement du secteur agricole.

Leurs plans cochent toutes les cases : durabilité, diversité et inclusion, développement agricole et économie verte, innovation et relève. L'expansion inclura l'ajout de cours éducatifs, la création de partenariats avec d'autres groupes communautaires pour réaliser des activités caritatives et la participation à des marchés fermiers et à des collectes de denrées.

Aaron, leur fils aîné, se prépare à prendre un jour les rênes de l'entreprise. Tous les enfants de la famille Hickey ont joué un rôle important dans l'entreprise en grandissant, mais Aaron a la piqûre de l'entrepreneuriat et le pouce vert. Il poursuivra la tradition familiale en montrant tout ce que la passion et la volonté peuvent accomplir dans le secteur agricole.

RAPPORT : Terre-Neuve-et-Labrador

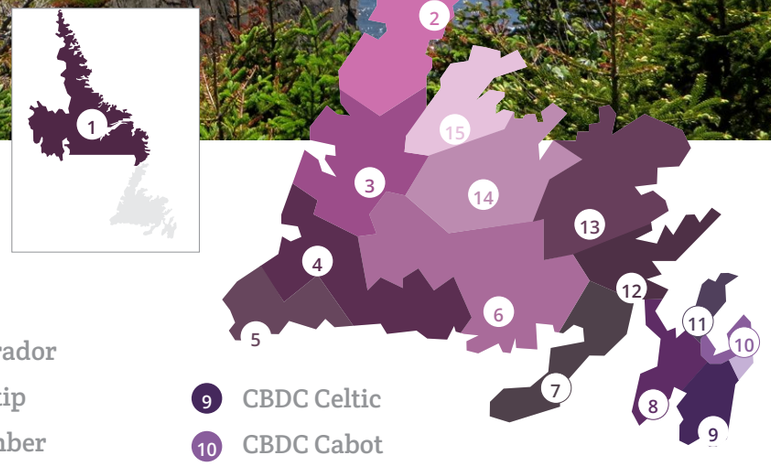

1. CBDC Labrador
2. CBDC Nortip
3. CBDC Humber
4. CBDC Long Range
5. CBDC Gateway
6. CBDC South Coast
7. CBDC Burin Peninsula
8. CBDC Avalon West
9. CBDC Celtic
10. CBDC Cabot
11. CBDC Trinity Conception
12. CBDC Eastern
13. CBDC Gander Area
14. CBDC Central
15. CBDC Emerald

En bref :

321
demandes reçues

242
prêts décaissés

667
emplois créés et maintenus

19 285 156 $
Valeur totale de l'aide financière

10 980 157 $
Valeur totale des fonds à effet de levier

317
clients formés

1 071
clients ayant bénéficié d'expertise-conseil

Emplois créés et maintenus (T.-N.-L.)

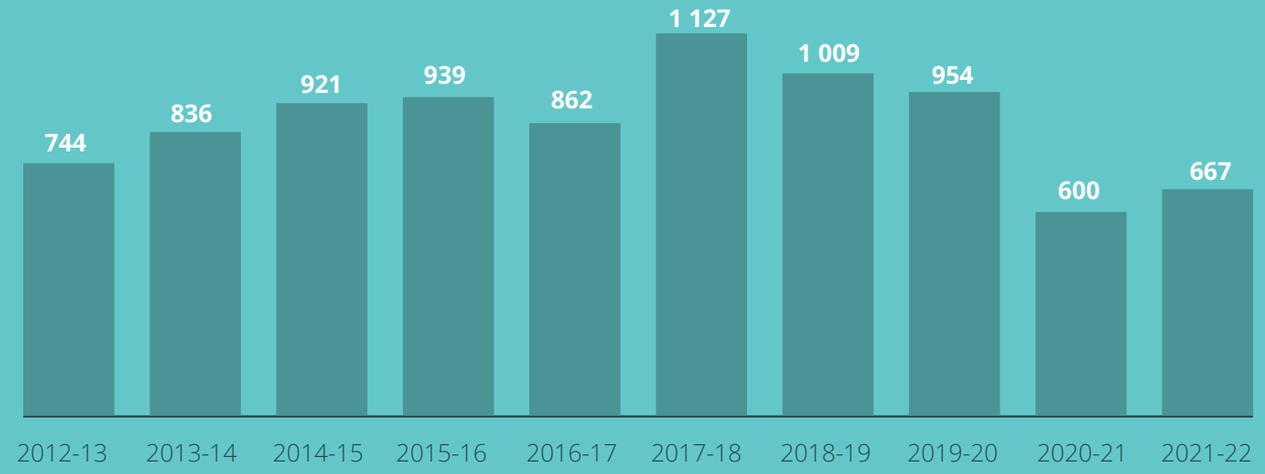

Nouveau-Brunswick :
HISTOIRE D'UNE RÉUSSITE

ECO VALLEY RESTORATIONS

Entreprise pionnière du nettoyage novateur

Steven Walsh est un pro à maints égards. Il est propriétaire et gestionnaire d'Eco Valley Restorations, une entreprise de nettoyage industriel située à Grand-Sault, au Nouveau-Brunswick. Son entreprise utilise la glace sèche comme moyen de nettoyage plutôt que des produits chimiques qui finissent à la décharge.

Walsh explique : « L'utilisation de la glace sèche pour le nettoyage au jet est plus écologique que les autres méthodes. Notre caractère unique tient aussi du fait que nous nous sommes dotés des meilleurs outils, formations et expériences possibles. C'est donc nous qu'on appelle pour résoudre des problèmes que les entreprises qui utilisent d'autres méthodes ne peuvent pas régler. »

Fait digne de mention, Eco Valley Restorations est la seule entreprise de nettoyage cryogénique à détenir une certification International Suppliers Network (ISN) à l'est de l'Ontario. Certaines entreprises, comme General Motors, se fondent sur ISN pour établir la fiabilité d'un nouveau fournisseur.

M. Walsh estime que la « gestion des relations » est le facteur clé du succès de son entreprise.

« Sans relations, votre produit ne vaut pas grand-chose, déclare-t-il. La gestion des relations et le contact continu avec les clients nous ont catapultés au sommet de l'industrie ».

Par conséquent, Eco Valley Restorations Inc. a aujourd'hui des clients dans tout le Canada atlantique et des antennes en Ontario et au Québec. Elle fait également de la sous-traitance pour des entreprises de partout au Canada et aux États-Unis.

Pour M. Walsh, chaque contrat comporte ses propres défis et un ensemble unique de variables à évaluer. Son entreprise jouit désormais d'une bonne réputation dans l'industrie, fruit du sang, de la sueur et des larmes qu'il y a versés. « Nous avons travaillé très dur ces quatre dernières années à bâtir les relations avec nos clients, et ça commence à se voir. »

Il y a bien eu quelques bévues. « Quelque chose de drôle est arrivé il y a quelque temps. Ça n'avait rien de drôle à l'époque, mais nous y avons remédié facilement. Après avoir fait trois heures de route pour un contrat, nous nous sommes aperçus que nous avions oublié notre nettoyeur à haute pression, notre outil numéro un! C'était toute une journée de travail perdue, mais nous avons fini par en rire, et on ne nous y reprendra pas. »

Interrogé sur les difficultés à surmonter, M. Walsh explique que le démarrage lui a posé le plus grand défi, car les clients potentiels n'avaient jamais entendu parler du nettoyage cryogénique. Il a fallu du temps pour les informer. « Ça m'a donné quelques problèmes de liquidités, mais j'étais déterminé à réussir. L'échec n'a jamais été une option pour moi. »

Pour l'avenir, M. Walsh envisage l'ajout du traitement au laser à sa gamme de solutions de nettoyage écologiques, car il ne génère aucun déchet en aval. Tout en développant son entreprise, il s'attache à soutenir les entreprises locales, même s'il réalise la majorité de son travail à l'extérieur. « Je crois qu'il faut soutenir les entreprises où je vis, quel qu'en soit le prix, car l'argent ne permet pas d'acheter des relations et du service. » Il aide également des familles à se préparer pour l'hiver, et son entreprise contribue à diverses collectes de denrées.

Son conseil à qui envisage de créer une entreprise? « Rien ne se crée sans plan. Un souhait sans plan n'est qu'un rêve. Il faut agir! »

RAPPORT :

Nouveau-Brunswick

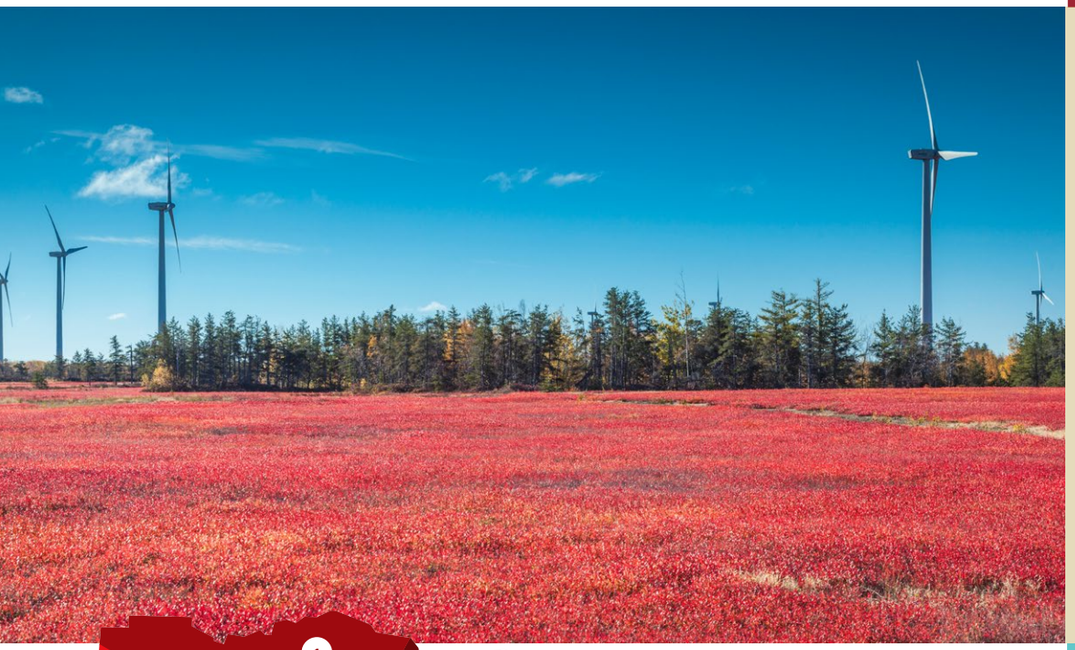

En bref :

526
demandes reçues

389
prêts décaissés

1 669
emplois créés et maintenus

28 117 292 $
Valeur totale de l'aide financière

29 741 293 $
Valeur totale des fonds à effet de levier

401
clients formés

1 222
clients ayant bénéficié d'expertise-conseil

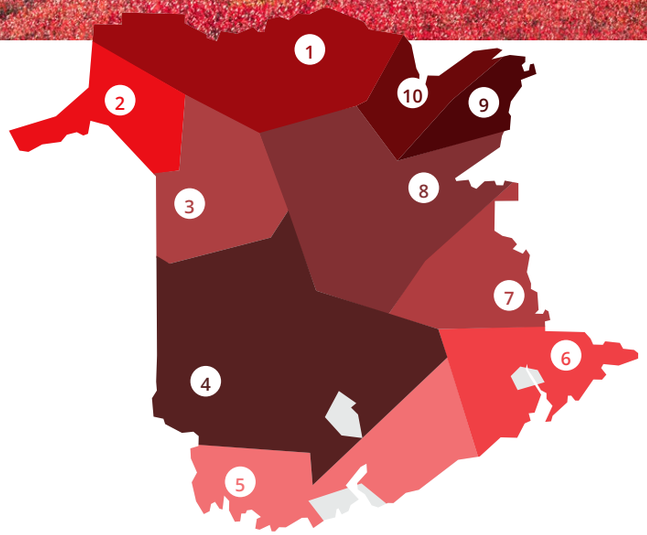

1. CBDC Restigouche
2. CBDC Madawaska
3. CBDC Victoria Madawaska-South
4. CBDC Southwest
5. CBDC Charlotte/Kings
6. CBDC Westmorland Albert
7. CBDC Kent
8. CBDC Northumberland
9. CBDC Péninsule acadienne
10. CBDC Chaleur

Emplois créés et maintenus *(N.-B.)*

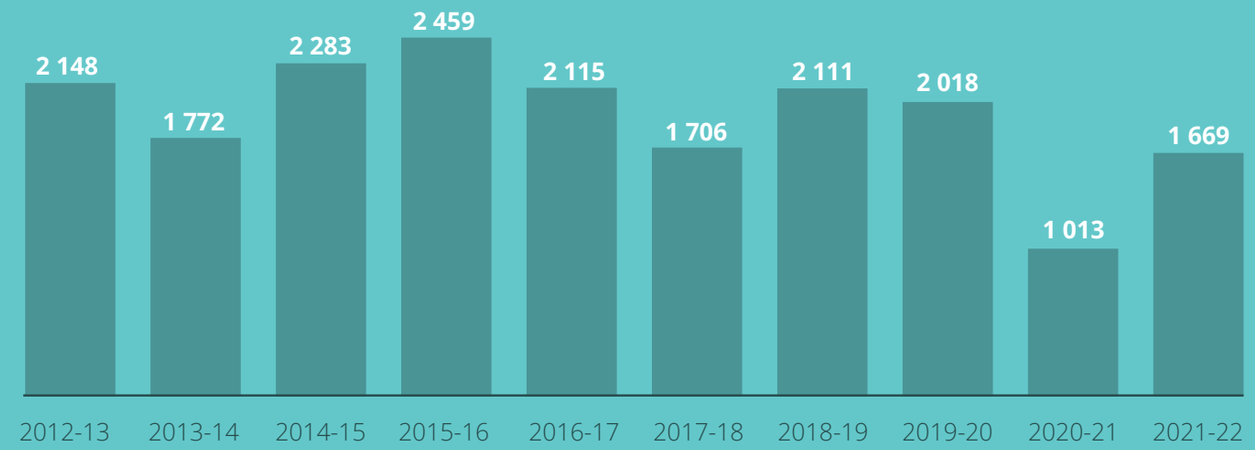

Faits saillants financiers

Le FICAEL en bref

En 2021-22, le conseil de direction du FICAEL a autorisé

9 prêts, dont la valeur totale s'élève à

10 millions $

17 CBDC empruntent au FICAEL

16 CBDC prêtent au fonds central

Les prêts en cours totalisaient

24 111 076 $

au 31 mars 2022

le FICAEL devait aux CBDC

29 678 928 $

au 31 mars 2022

Fonds d'investissement du FICAEL déboursés et remboursés

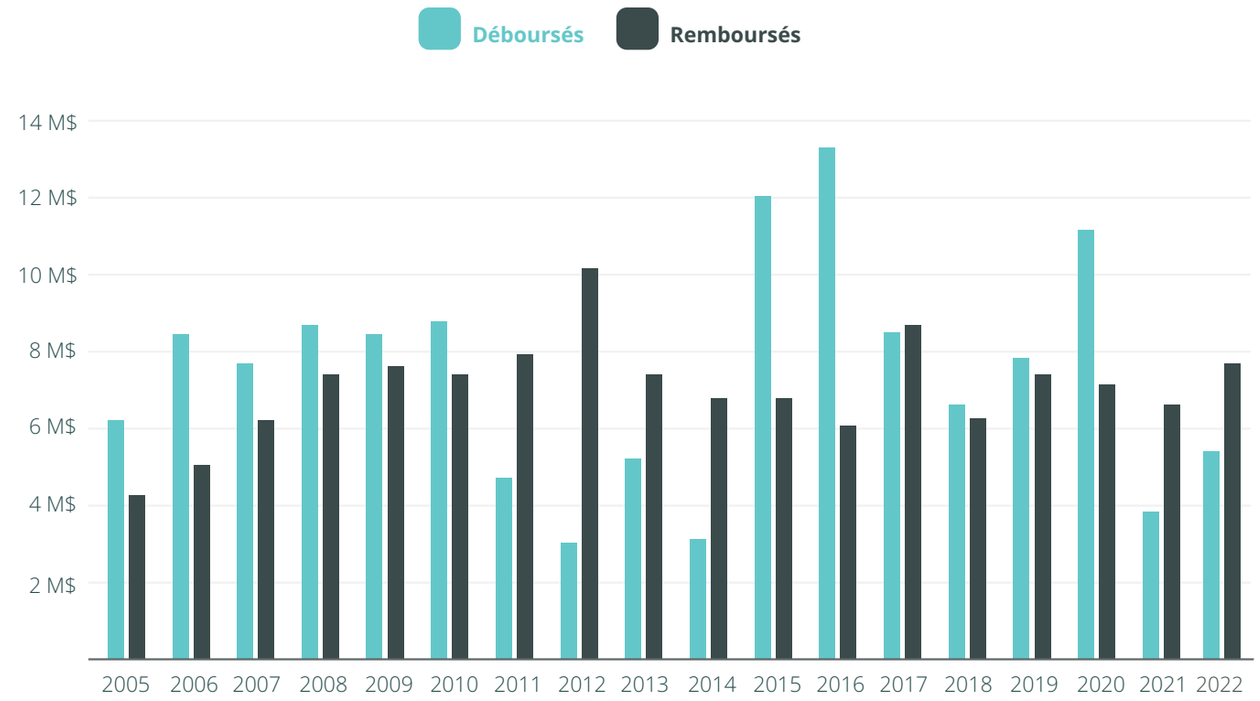

Les CBDC en bref

Tout au long de l'exercice 2021-2022,
les CBDC du Canada atlantique ont aidé

1 471 petites et moyennes entreprises rurales du Canada atlantique

82 586 377 $

investis dans l'économie rurale de la région

38 000 entrepreneurs ont reçu l'aide des CBDC du Canada atlantique depuis la création du **Programme de développement des collectivités**

Plus de
1,5 milliard $ injectés dans l'économie rurale du Canada atlantique

Au 31 mars 2022, les CBDC géraient collectivement

5 430 prêts, dont la valeur totale s'élevait à

289 183 854 $

Prêts déboursés par secteur en 2021-2022

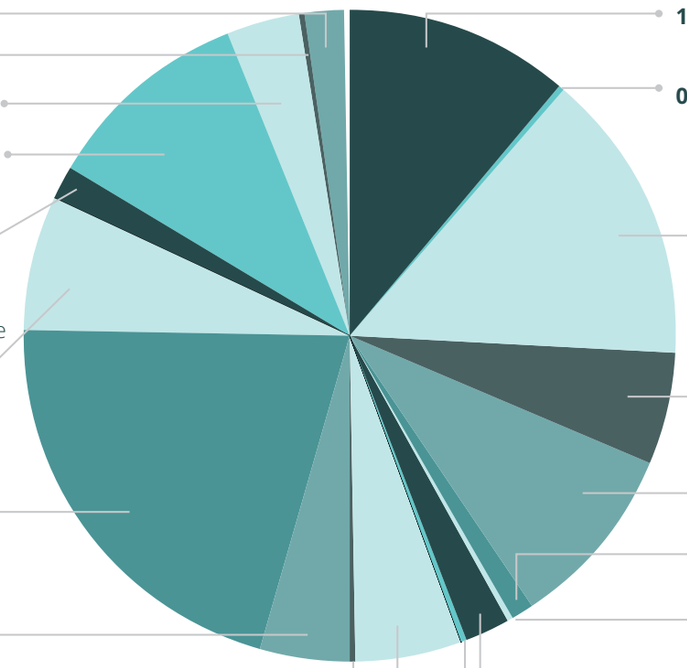

Retombées pour la région de l'Atlantique en 2021-2022

1 471
demandes reçues

1 240
demandes approuvées

1 052
prêts décaissés

82 586 377 $
Valeur totale de l'aide selon les prêts décaissés

4 686
clients ayant bénéficié d'expertise-conseil

2 504
clients formés

1 316
emplois créés

2 778
emplois maintenus

4 094
emplois au total

États financiers

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des membres de l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire :

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire, qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les bilans des opérations, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date de même que les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception des effets possibles de l'élément décrit à la section Fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 mars 2021, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Association atlantique des Corporations au bénéfice du développement communautaire n'a pas recensé et classifié l'ensemble de ses instruments financiers ni comptabilisé ses instruments financiers à la juste valeur. Tous les instruments financiers sont au contraire comptabilisés selon le coût historique. L'Association n'a pas spécifiquement divulgué l'information qui permettrait aux utilisateurs de ses états financiers d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financières, y compris l'exposition aux risques, les méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur et d'autres renseignements pertinents. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus du Canada pour les organismes sans but lucratif.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers, de leur conformité aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la poursuite de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs, et de présenter notre opinion dans un rapport de l'auditeur. L'assurance raisonnable correspond à un haut degré d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs; elles sont dites significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ces derniers. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre :

Nous repérons et évaluons les risques d'anomalies significatives au sein des états financiers, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une

erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.

Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables employées et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des communications y afférentes effectuées par cette dernière.

Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient toutefois amener l'Association à cesser ses activités.

Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris des notes, et évaluons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à en donner une image fidèle.

Nous communiquons avec les responsables de la gouvernance au sujet, notamment, de l'étendue et du calendrier prévus des travaux d'audit et de nos constatations importantes, y compris toute déficience majeure du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MacDonald + Murphy Inc.

Comtpables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Antigonish, Nouvelle-Écosse
2022

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022 **ASSOCIATION ATLANTIQUE DES CBDCS**

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds d'exploitation	Fonds d'investissement	Total ($) 2022	Total ($) 2021
Revenus				
Contribution de l'APÉCA	2 371 374 $	13 350 000 $	**15 721 374 $**	84 096 198 $
Cotisations et droits d'adhésion	12 550		**12 550**	12 800
Autres revenus (annexe 1)	61 833		**61 833**	61 281
Intérêt sur les prêts		431 929	**431 929**	371 052
Intérêt, autre	9 705	241 401	**251 106**	530 741
Gain (perte) non matérialisé sur les investissements		(83 330)	(83 330)	
	2 455 462	13 940 000	**16 395 462**	85 072 072
Dépenses				
Consultation	5 224	22 000	**27 224**	1 768 125
Provision pour exonération de prêt		2 603 325	**2 603 325**	15 284 500
Amortissement	35 248		**35 248**	10 109
Assemblées générales annuelles	2 006		**2 006**	3 038
Assurance	4 035		**4 035**	4 083
Intérêt sur les prêts		260 512	**260 512**	428 217
Exemption d'intérêts sur les prêts		796 332	**769 332**	4 595 276
Frais d'administration de prêt		752 000	**752 000**	4 265 000
Exonération de prêt, réalisé		811 161	**811 161**	41 864
Remboursement du fonds de réserve pour pertes sur prêts		762 242	**762 242**	424 615
Bureau	9 351		**9 351**	6 259
Autre (annexe 1)	18 089		**18 089**	10 892
Honoraires professionnels	73 792		**73 792**	132 645
Projets (annexe 1)	1 979 115		**1 979 115**	2 100 785
Provision pour prêts douteux		847 169	**847 169**	4 262 637
Loyer et location de matériel	45 795		**45 795**	37 032
Salaires et avantages	927 841		**927 841**	809 903
Téléphone	10 946		**10 946**	10 656
Traduction	31 776		**31 776**	55 792
Déplacements, réunions et formation	46 337		**46 337**	12 875
	3 189 555	6 827 741	**10 017 296**	34 264 303
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(734 093)	7 112 259	**6 378 166**	50 807 769
Contribution au fonds d'exploitation à partir du fonds d'investissement	773 907	(773 907)		
	39 814	6 338 352	**6 378 166**	50 807 769
Solde de fonds en début d'exercice	552 511	77 365 452	**77 917 963**	27 110 194
Solde de fonds en fin d'exercice	592 325 $	83 703 804 $	**84 296 129 $**	77 917 963 $

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022 **ASSOCIATION ATLANTIQUE DES CBDCS**

BILAN CONSOLIDÉ

	Fonds d'exploitation	Fonds d'investissement	Total 2022	Total 2021
ACTIFS				
Actuels				
Encaisse et dépôts à terme *(note 3)*	1 614 018 $	29 984 591 $	**31 598 609 $**	35 882 748 $
Comptes débiteurs *(note 4)*	809 807	97 450	**907 257**	960 236
Interfonds débiteur *(note 5)*	22 165	4 445	**26 610**	864 884
Frais payés d'avance	5 500		**5 500**	5 500
Principal dû dans un délai d'un an sur les investissements *(note 8)*		6 596 025	**6 596 025**	6 659 010
	2 451 490	36 682 511	**39 134 001**	44 372 378
Fonds détenus en fiducie *(note 6)*	613 112		**613 112**	563 250
Immobilisations *(après amortissement, note 7)*	211 961		**211 961**	21 791
Investissements – prêts *(note 8)*		17 638 132	**17 638 132**	19 894 105
Investissements – autre *(note 9)*		4 959 686	**4 959 686**	
Prêts du Fonds d'aide et de relance régionale *(note 10)*		56 340 097	**56 340 097**	49 565 033
		78 937 915	**78 937 915**	69 459 138
	3 276 563 $	115 620 426 $	**118 896 989 $**	114 416 557 $
PASSIFS				
Passifs à court terme				
Comptes fournisseurs et frais à payer	622 554 $	678 029 $	**1 300 583 $**	6 350 173 $
Produit constaté d'avance *(note 11)*	1 444 127		**1 444 127**	1 403 859
Interfonds fournisseur *(note 5)*	4 445	22 165	**26 610**	864 884
Principal dû dans un délai d'un an sur les passifs à long terme *(note 12)*		27 678 928	**27 678 928**	24 178 928
	2 071 126	28 379 122	**30 450 248**	32 797 844
Passifs à long terme *(note 12)*		3 537 500	**3 537 500**	3 137 500
SOLDES DE FONDS				
Fonds grevés d'affectations externes *(note 13)*	641 064	83 105 092	**83 746 156**	77 387 308
Fonds non grevés d'affectations	564 373	598 712	**1 163 085**	1 093 905
	1 205 437	83 703 804	**84 909 241**	78 481 213
	3 276 563 $	115 620 426 $	**118 896 989 $**	114 416 557 $

Engagements *(note 14)*

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022 **ASSOCIATION ATLANTIQUE DES CBDCS**

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Fonds d'exploitation	Fonds d'investissement	Total 2022	Total 2021
Operating activities				
Excédent des revenus sur les dépenses	(734 093) $	7 112 259 $	**6 378 166 $**	50 807 769 $
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissement	35 248		**35 248**	10 109
Provision pour prêts douteux		903 866	**903 866**	4 262 637
Provision pour exonération de prêt		2 603 325	**2 603 325**	15 284 500
Exonération de prêt, réalisé		811 161	**811 161**	41 864
Gain non matérialisé (perte) sur les investissements				
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement				
Transfert à partir du (vers le) fonds	773 907	(773 907)		
Comptes débiteurs	24 665	28 314	**52 979**	419 517
Frais payés d'avance				(2,500)
Interfonds débiteur	(13 863)	13 863		(640 558)
Comptes fournisseurs	249 640	(5 299 231)	**(5 049 591)**	5 076 021
Produit constaté d'avance	40 268		**40,268**	(30 132)
Interfonds fournisseur				640 558
	375 772	5 399 650	**5 775 422**	75 869 785
Financement et activités d'investissement				
Achat d'équipement	(225 417)		**(225 417)**	(16 708)
Prêts des CBDC		3 900 000	**3 900 000**	1 450 000
Augmentation (diminution) des autres investissements		(4 959 686)	**(4 959 686)**	3 296 007
Remboursement des prêts des CBDC		7 712 261	**7 712 261**	6 745 476
Avances de prêts aux CBDC		(5 450 000)	**(5 450 000)**	(3 900 000)
Prêts FARR octroyés		(15 025 356)	**(15 025 356)**	(69 456 589)
Prêts FARR remboursés		3 988 637	**3 988 637**	331 708
	(225 417)	(9 834 144)	**(10 059 561)**	(61 550 106)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	150 355	(4 434 494)	**(4 284 139)**	14 319 679
Encaisse et dépôts à terme *(en début d'exercice)*	1 463 663	34 419,085	**35 882 748**	21 563 069
Encaisse et dépôts à terme *(en fin d'exercice)*	1 614 018 $	29 984 591 $	**31 598 609 $**	35 882 748 $

Programmes et services

À propos de nous

Les Corporations au bénéfice du développement communautaire (CBDC) sont des organismes à but non lucratif dirigés par des bénévoles d'entreprises locales qui sont résolus à améliorer la viabilité économique de leur région. Les zones rurales du Canada atlantique recèlent 41 bureaux de CBDC qui ont à cœur le développement des petites entreprises et qui aident les entrepreneurs à trouver des sources de financement, des formations et des ressources.

Notre mission

Nous avons pour but de contribuer à l'essor des collectivités dans les provinces de l'Atlantique en favorisant l'emploi dans le secteur privé en milieu rural. Dans l'ensemble du Canada atlantique rural, nous travaillons à la création, à l'expansion et à la modernisation de petites et moyennes entreprises.

Ce que nous avons à offrir aux entrepreneurs

Comme vous le constaterez en découvrant notre gamme de produits exceptionnels, les CBDC ont beaucoup à offrir aux entrepreneurs, qu'ils soient nouveaux ou non.

Prêt commercial CBDC

Le prêt commercial des CBDC vise à aider les entrepreneurs à obtenir un financement qui leur est inaccessible par les mécanismes conventionnels. Il peut être utilisé aux moments clés du cycle de vie d'une entreprise, comme la création, l'achat ou la planification de la relève.

Prêt nouvel entrepreneur CBDC

Un financement ciblant les nouveaux entrepreneurs qui démarrent ou achètent leur toute première entreprise.

Prêt jeune entrepreneur CBDC

Des solutions commerciales sur mesure pour les jeunes entrepreneurs de 18 à 34 ans qui souhaitent démarrer, développer ou moderniser une entreprise et qui ont besoin de financement.

Prêt entreprise sociale CBDC

Un financement sur mesure conçu pour aider les entreprises sociales du Canada atlantique rural.

Prêt innovation CBDC

Le prêt innovation vise à soutenir le développement de l'économie du savoir par l'adoption et la commercialisation de technologie par des entreprises rurales.

Formation axée sur les compétences

Une formation personnalisée dans des domaines précis comme le développement des marchés, la comptabilité, l'étude de faisabilité et l'analyse de valeur et de rentabilité.

** L'ATI est financée par le gouvernement du Canada par le truchement d'ententes sur le marché du travail entre les gouvernements fédéral et provinciaux.*

Programme d'Aide au travail indépendant (ATI)*

L'ATI est un atout précieux pour les nouveaux entrepreneurs qui cherchent à devenir chefs d'entreprise. Le programme offre un soutien financier et de l'encadrement au cours des phases de planification et de démarrage de leur entreprise.

Programme de services-conseils aux entrepreneurs (SCE)

Le programme permet aux CBDC d'offrir des services-conseils aux petites et moyennes entreprises ainsi qu'aux organismes à but non lucratif du Canada atlantique. Les clients des CBDC, nouveaux comme actuels, peuvent recevoir de l'aide financière et technique par l'entremise d'experts-conseils qui peuvent les soutenir à différents égards.

Services-conseils pour entreprises

Une expertise-conseil prodiguée aux entrepreneurs, nouveaux ou non, du Canada atlantique.

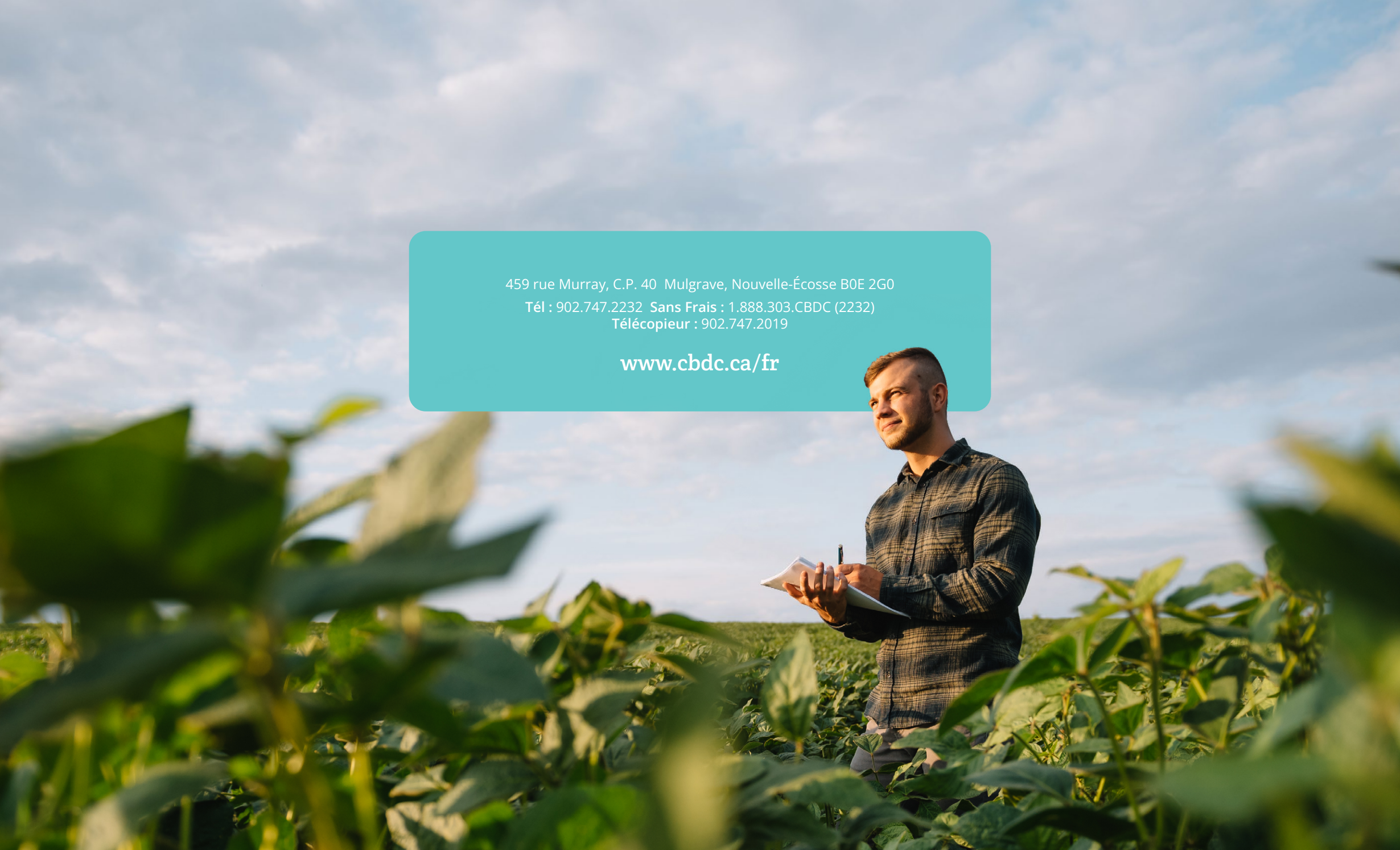

459 rue Murray, C.P. 40 Mulgrave, Nouvelle-Écosse B0E 2G0

Tél : 902.747.2232 **Sans Frais :** 1.888.303.CBDC (2232)
Télécopieur : 902.747.2019

www.cbdc.ca/fr